

## **Compte-rendu de la réunion intersyndicale du jeudi 11 janvier 2018 au sujet de la nouvelle sectorisation des collèges rennais**

*Ont participé à cette réunion des enseignantes du collège du Landry (syndiquées FO, SNES et non-syndiquées), ainsi qu'une enseignante du collège de Zola, non-syndiquée.*

*La CGT-Education et le SNES ont fait part de leur intérêt pour cette réunion mais ils ne pouvaient y participer. Ils souhaitent également en recevoir un compte-rendu.*

**Rappel : cette réunion, qui s'est tenue à l'union départementale de Force ouvrière, a été décidée lors de l'HIS du 21 décembre 2017 au collège du Landry, his intersyndicale.**

**Lors de cette his :** proposition de créer une coordination intersyndicale et unitaire des collèges rennais pour porter les revendications des enseignants et des parents touchés par la nouvelle sectorisation

*Tous les enseignants, syndiqués (quel que soit le syndicat) et non-syndiqués, étaient conviés à cette réunion.*

*Des invitations ont été faites lors de l'his du lundi 8 janvier à Rosa Parks par Manuela et de celle des HO le mardi 9 janvier par Nathalie.*

*Un affichage déposé en salle des profs de 7 collèges concernés par la nouvelle sectorisation a été fait le lundi 8 au matin : il informait de la tenue de cette réunion et du préavis de grève déposé, et conviait tous les collègues intéressés.*

*Une invitation est partie par mail le mercredi 10 janvier à destination de tous les syndicats.*

### **Déroulement de la réunion intersyndicale du jeudi 11 janvier**

Présentation du projet de nouvelle sectorisation qui touchera certains collèges rennais lors de la rentrée de septembre 2018.

#### **1. Échange sur les dangers de ce projet :**

- fragilisation de plusieurs établissements (vidés ou remplis de manière brutale)
- fausse mixité (exemple aux Hautes Ourmes : passer de 70 % de CSP défavorisés avec 450 élèves à 60 % de CSP défavorisés avec 600 élèves : quel gain?), avec à la clef le risque de perdre le classement REP ou REP+

- une logique économique (faire tourner à plein régime la cantine des HO, louer le site Malifeu au Gréta et à Rennes 2, ne pas ouvrir de classes avec le système des secteurs multi-collèges...)
- un gain pour les collèges du secteur privé, avec le probable report des inscriptions des élèves

## **2. Rappel de toutes les formes de mobilisation qui ont déjà eu lieu à Rennes depuis l'annonce de cette nouvelle sectorisation au CDEN du 23 novembre :**

- actions menées par les enseignants dans plusieurs établissements : nombreuses his, rassemblements (notamment devant le Conseil Départemental avec entrevue), contacts pris avec les parents, rédaction de pétitions et de flyers par Rosa Parks...
- préavis de grève déposé par le SN-FO-LC couvrant la période du 8 au 31 janvier : permettre aux enseignants de se mobiliser et de faire grève s'ils le souhaitent
- boycott du CDEN du jeudi 11 janvier au matin par l'ensemble des syndicats
- mobilisation des parents des écoles de Chantepie : articles parus dans les journaux, réunion avec le DASEN, mail reçu du Renseignement intérieur pour connaître leur position

## **3. Revendications retenues :**

- non à une fausse mixité
- non à une logique économique
- non à la fermeture du site Malifeu
- refus de cette nouvelle sectorisation

## **4. Réflexion autour de la mobilisation à construire :**

- rassemblement devant le Centre des Congrès de Rennes lors des Assises nationales de la citoyenneté le vendredi 19 janvier (mais M. Blanquer en visioconférence seulement)
- demande déposée par le SN-FO-LC d'un rassemblement statique devant le Centre des Congrès à 11h30 le vendredi 19 : choix de cet horaire pour permettre aux enseignants des HO et aux parents des différents collèges et écoles de se joindre au mouvement
- en amont de ce rassemblement : information à faire auprès des parents des différentes écoles et des collèges pour les inviter à participer à cette action (diffusion à prévoir devant les écoles...), contacter différents médias (notamment Radio Laser)

- le vendredi 19 janvier : grève pour de nombreux enseignants, rassemblement, diffusion de tracts, questions à poser à M. Blanquer par les enseignant(e)s qui se sont inscrit(e)s aux Assises...
- après la mobilisation du 19 janvier : nécessité d'avoir un temps tous ensemble pour consolider le caractère inter-établissement de cette mobilisation et envisager les suites à donner à cette coordination
  - déposer une heure d'information intersyndicale qui réunirait les enseignants des différents collèges
  - fixer l'heure sur un créneau identique à tous les établissements
  - possibilité de tenir cette his hors des établissements afin de se retrouver dans un lieu pratique pour tous

→ *Les actions et revendications présentées ci-dessus ne sont que des pistes qui seront proposées aux enseignants qui participeront à la réunion organisée par le SNES le mercredi 17 janvier, l'objectif étant de construire tous ensemble la mobilisation.*

*L'urgence du calendrier nous a cependant obligés à déposer la demande de rassemblement statique dès le vendredi 12 janvier.*

**SN-FO-LC 35**  
**vendredi 12 janvier 2018**